

DECRET N° 82-428 du 28 décembre 1982

chargeant le Camarade Zul Kifl SALAMI, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique de l'intérim du Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie pour compter du 29 décembre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin,

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

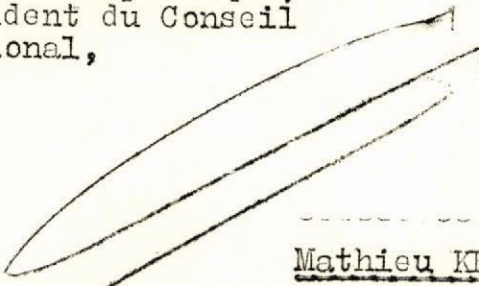
DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 29 décembre 1982, le Camarade Zul Kifl SALAMI, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique assurera l'intérim du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 décembre 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC 4 PRPB 4 ANR 4 SGG 4 SPD 2 CPC 2 PPC 2
MIME-MPSAE 6 Autres Ministères 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 ONEPI-
Gde Chanc.-DCCT 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 BN-DAN 4 Préfets 6 JORPB 1.-